

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du Conseil d'Etat du
11 décembre 2019 déterminant la liste des hôpitaux
admis par le canton de Genève au sens de la loi
fédérale sur l'assurance-maladie(LAMal)

20 décembre 2023

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu la loi fédérale sur l'assurance-maladie, du 18 mars 1994 (RS 832.10), en particulier son article 39;

vu l'ordonnance fédérale sur l'assurance-maladie, du 27 juin 1995 (RS 832.102), en particulier ses articles 58a à 58f;

vu la loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie, du 29 mai 1997 (J 3 05), en particulier ses articles 3, alinéa 2, lettre a et 16B;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 11 décembre 2019, déterminant la liste des hôpitaux admis par le canton de Genève au sens de la loi fédérale sur l'assurance-maladie, en particulier ses articles 2, 5 et 6;

vu les arrêtés du Conseil d'Etat du 24 novembre 2021 et du 23 février 2022, modifiant l'arrêté du Conseil d'Etat du 11 décembre 2019 déterminant la liste des hôpitaux admis par le canton de Genève au sens de la loi fédérale sur l'assurance-maladie;

vu le courrier de la direction de la Clinique Générale-Beaulieu, du 28 mars 2023, à l'attention de la direction générale de la santé;

vu la nécessité de pouvoir contribuer à renforcer et élargir la couverture des besoins en soins de la planification cantonale hospitalière en sénologie et orthopédie,

ARRÊTE :

1. L'article 5 de l'arrêté du Conseil d'Etat du 11 décembre 2019, déterminant la liste des hôpitaux admis par le canton de Genève au sens de la loi fédérale sur l'assurance-maladie est modifié comme suit :

g. à partir du 1^{er} janvier 2024, la Clinique Générale-Beaulieu est admise à fournir des prestations entrant dans les groupes de prestations suivants :

GYN2 : centre du sein

BEW2, BEW6 et BEW8 : prestations de chirurgie orthopédique.

La liste mise à jour au 1^{er} janvier 2024 est annexée au présent arrêté.

2. L'article 8 de l'arrêté du Conseil d'Etat du 11 décembre 2019, déterminant la liste des hôpitaux admis par le canton de Genève au sens de la loi fédérale sur l'assurance-maladie est modifié comme suit :

- a. la durée de validité de la présente liste est prolongée jusqu'au 31 décembre 2024.
3. Le présent arrêté constitue un avenant à la liste hospitalière genevoise, au sens de l'article 6 de l'arrêté du Conseil d'Etat du 11 décembre 2019, déterminant la liste des hôpitaux admis par le canton de Genève au sens de la loi fédérale sur l'assurance-maladie.
 4. Le présent arrêté entre en vigueur le lendemain de sa publication dans la Feuille d'avis officielle.
 5. Il constitue une décision au sens de l'article 53 LAMal, susceptible de recours au Tribunal administratif fédéral dans les 30 jours dès sa publication dans la Feuille d'avis officielle.
 6. Le présent arrêté est exécutoire nonobstant recours.















Certifié conforme,

La chancelière d'Etat :
Michèle Righetti-El Zayadi

Publié dans la Feuille d'avis officielle le 22 décembre 2023

Annexe mentionnée

Liste hospitalière du canton de Genève au sens de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), valable dès le 1^{er} janvier 2024

													
Prestations		Clinique de la Plaine	Clinique Générale Beaulieu	Hirslanden - Clinique la Colline	Hirslanden - Clinique des Grangettes	Hôpital de la Tour	Hôpitaux universitaires de Genève	Maison de naissance la Roseraie	Clinique Belmont	Clinique du Grand-Salève	Clinique et permanence d'Onex SA	Clinique des Hauts d'Anières	Clinique de Maison neuve
BP	Base chirurgie et médecine interne												
BPE	Base pour fournisseurs de prestations programmées												
DER1	Dermatologie (y c. vénéréologie)												
DER1.1	Oncologie dermatologique												
DER1.2	Affections cutanées graves												
DER2	Traitement des plaies												
HNO1	Oto-rhino-laryngologie (chirurgie ORL)												
HNO1.1	Chirurgie cervico-faciale												
HNO1.1.1	Interventions ORL complexes interdisciplinaires (chirurgie tumorale)												
HNO1.2	Chirurgie élargie du nez et des sinus												
HNO1.2.1	Chirurgie élargie du nez et des sinus avec ouverture de la dure-mère (chirurgie interdisciplinaire de la base du crâne)												
HNO1.3	Chirurgie de l'oreille moyenne (tympaanoplastie, chirurgie mastoïdienne, ossiculoplastie y c. chirurgie stapédienne)												
HNO1.3.1	Chirurgie élargie de l'oreille avec oreille interne et/ou ouverture de la dure-mère												
HNO2	Chirurgie de la thyroïde et des parathyroïdes												
KIE1	Chirurgie maxillaire												
NCH1	Neurochirurgie crânienne												
NCH1.1	Neurochirurgie spécialisée												
NCH2	Neurochirurgie spinale												
NCH3	Neurochirurgie périphérique												
NEU1	Neurologie												
NEU2	Tumeur maligne secondaire du système nerveux												
NEU2.1	Tumeur primaire du système nerveux (sans patients palliatifs)												
NEU3	Maladies cérébrovasculaires												
NEU4	Epileptologie: diagnostic complexe												
NEU4.1	Epileptologie: traitement complexe												
AUG1	Ophthalmologie												
AUG1.1	Strabologie												
AUG1.2	Orbite, paupières, voies lacrymales												
AUG1.3	Chirurgie spécialisée du segment antérieur												
AUG1.4	Cataracte												
AUG1.5	Affections du corps vitré / de la rétine												
END1	Endocrinologie												
GAE1	Gastroentérologie												
GAE1.1	Gastroentérologie spécialisée												
VIS1	Chirurgie viscérale												
VIS1.4	Chirurgie bariatrique												
HAE1	Lymphomes agressifs et leucémies aiguës												
HAE1.1	Lymphomes très agressifs et leucémies aiguës avec chimiothérapie curative												
HAE2	Lymphomes indolents et leucémies chroniques												
HAE3	Affections myéloprolifératives et syndromes myélodysplasiques												
HAE4	Transplantation de cellules souches hématopoïétiques autologues												
GEF1	Chirurgie vasculaire périphérique (artérielle)												
ANG1	Interventions sur les vaisseaux périphériques (artériels)												
GEFA	Interventions et chirurgie vasculaire sur les vaisseaux intra-abdominaux												
GEF3	Chirurgie carotidienne												
ANG3	Interventions sur la carotide et les vaisseaux extracrâniens												

Prestations		Clinique de la Plaine	Clinique Générale Beaulieu	Hirslanden - Clinique la Colline	Hirslanden - Clinique des Grangettes	Hôpital de la Tour	Hôpitaux universitaires de Genève	Maison de naissance la Roseraie	Clinique Belmont	Clinique du Grand-Salève	Clinique et permanence d'Onex SA	Clinique des Hauts d'Anières	Clinique de Maisonneuve
RAD1	Radiologie interventionnelle (ou seulement diagnostique pour les vaisseaux)												
HER1	Chirurgie cardiaque simple												
HER1.1	Chirurgie cardiaque et chirurgie vasculaire avec machine cœur-poumons (sans chirurgie coronarienne)												
HER1.1.1	Chirurgie coronarienne (PAC)												
HER1.1.2	Chirurgie cardiaque congénitale complexe												
HER1.1.3	Chirurgie et interventions sur l'aorte thoracique												
HER1.1.4	Interventions ouvertes sur la valve aortique												
HER1.1.5	Interventions ouvertes sur la valve mitrale												
KAR1	Cardiologie (y c. stimulateur cardiaque)												
KAR1.1	Cardiologie interventionnelle (interventions coronariennes)												
KAR1.1.1	Cardiologie interventionnelle (interventions spéciales)												
KAR1.2	Electrophysiologie (ablations)												
KAR1.3	Défibrillateur implantable (ICD) / Pacemaker biventriculaire (CRT)												
NEP1	Néphrologie (défaillance rénale aiguë et insuffisance rénale chronique terminale)												
URO1	Urologie sans titre de formation approfondie 'Urologie opératoire'												
URO1.1	Urologie avec titre de formation approfondie 'Urologie opératoire'												
URO1.1.1	Prostatectomie radicale												
URO1.1.2	Cystectomie radicale												
URO1.1.3	Chirurgie complexe des reins (néphrectomie pour tumeur et résection partielle du rein)												
URO1.1.4	Surrénalectomie isolée												
URO1.1.7	Implantation d'un sphincter urinaire artificiel												
URO1.1.8	Néphrostomie percutanée avec fragmentation de calculs												
PNE1	Pneumologie												
PNE1.1	Pneumologie avec assistance ventilatoire spéciale												
PNE1.2	Evaluation avant ou status après transplantation pulmonaire												
PNE1.3	Mucoviscidose												
PNE2	Polysomnographie												
THO1	Chirurgie thoracique												
THO1.1	Cancers du système respiratoire résection curative par lobectomie / pneumonectomie)												
THO1.2	Opérations sur le médiastin												
BEW1	Chirurgie de l'appareil locomoteur												
BEW2	Orthopédie		dès 2024										
BEW3	Chirurgie de la main												
BEW4	Arthroscopie de l'épaule et du coude												
BEW5	Arthroscopie du genou												
BEW6	Reconstruction des membres supérieurs		dès 2024										
BEW7	Reconstruction des membres inférieurs												
BEW7.1	Prothèses de hanche de première intention												
BEW7.2	Prothèses du genou de première intention												
BEW7.3	Reprises de prothèses de hanche et de genou												
BEW8	Chirurgie du rachis		dès 2024										
BEW8.1	Chirurgie spécialisée du rachis												
BEW9	Tumeurs osseuses												
BEW10	Chirurgie du plexus												
BEW11	Réimplantations												
RHE1	Rhumatologie												
RHE2	Rhumatologie interdisciplinaire												
GYN1	Gynécologie												
GYNT	Tumeurs gynécologiques												
GYN2	Centre de sénologie certifié reconnu		dès 2024										
PLC1	Interventions liées à la transsexualité												
GEB1	Soins de base en obstétrique (à partir de AG 35 0/7 SA et PN 2000g)												
GEB1.1	Obstétrique (à partir de AG 32 0/7 SA et PN 1250g)												
GEB1.1.1	Obstétrique spécialisée												
NEO1	Soins de base aux nouveau-nés (dès AG 35 0/7 SA et PN 2000g)												
NEO1.1	Soins de base aux nouveau-nés (dès AG 32 0/7 SA et PN 1250g)												
NEO1.1.1	Néonatalogie (à partir d'AG 28 0/7 SA et PN 1000g)												
NEO1.1.1.1	Néonatalogie hautement spécialisée (AG < 28 0/7 SA et PN < 1000g)												

Prestations		Clinique de la Plaine	Clinique Générale Beaulieu	Hirslanden - Clinique la Colline	Hirslanden - Clinique des Granettes	Hôpital de la Tour	Hôpitaux universitaires de Genève	Maison de naissance la Roseraie	Clinique Belmont	Clinique du Grand-Salève	Clinique et permanence d'Onex SA	Clinique des Hauts d'Anières	Clinique de Maisonneuve
ONK1	Oncologie												
RAO1	Radio-oncologie												
NUK1	Médecine nucléaire												
UNF1	Chirurgie d'urgence (polytraumatismes)												
UNF1.1	Chirurgie d'urgence spécialisée (traumatismes crânio-cérébraux)												
	Médecine hautement spécialisée	Voir liste Convention intercantonale relative à la médecine hautement spécialisée (CIMHS) ¹											
TARPSY	Psychiatrie												
ST REHA	Réadaptation gériatrique												
ST REHA	Réadaptation musculosquelettique												
ST REHA	Réadaptation interne/oncologique et autres												
ST REHA	Réadaptation neurologique												
ST REHA	Réadaptation psychosomatique												
ST REHA	Réadaptation cardio-vasculaire												
UATM	Unité d'accueil temporaire médicalisée												

Légende :  = groupe de prestations attribué à l'établissement

¹ <https://www.gdk-cds.ch/fr/medecine-hautement-specialisee/liste-des-hopitaux-medecine-hautement-specialisee>